

GENERALITES : JAUGE MICROMAGIC.		
1 Coque et pont	6 Radiocommande	
2 Poids du bateau prêt à naviguer	DEFINITIONS	
3 Quille et safran	Annexe 1	
4 Mâts et Bômes	Annexe 2	
5 Voiles	Annexe 3	

Traduction / Adaptation de la jauge MICROMAGIC MMI 2009 v4 © MMI pour la jauge originale et © Hippocampe pour la traduction.

GENERALITES: JAUGE MICROMAGIC.

Ces règles sont conçues pour harmoniser les compétitions et pour permettre aux skippers de tous les pays de concourir avec des chances équivalentes.

Elles établissent les principes d'un concept de voilier modèle réduit monotype basé sur le kit de construction du Micromagic de la firme Graupner, réf: 2014, 2114 et 2114.2 (MM Racing, Standard et RTS). Le but de ces règles est de permettre des courses nationales et internationales de voiliers modèles réduits, à armes égales et avec des coûts maîtrisés, en utilisant les composants standards de la boite de construction du Micromagic.

À cet effet nous demandons à tous les skippers d'adhérer à l'esprit de ces règles, de «jouer le jeu», et de ne pas chercher à tirer des avantages dans d'éventuelles imprécisions du texte ou de sa traduction.

Les règles laissent toutefois une certaine liberté d'apporter quelques modifications mineures à la construction du bateau. Pour toutes les régates du Club HIPPOCAMPE, il n'est autorisé qu'une seule combinaison voile de quille/quille/safran par régate.

1 Coque et pont.

1.1) La coque, le pont et le cockpit doivent être ceux du kit Graupner d'origine, en ABS (2114.1 ou 2014.1), y compris Mk.1 «look transparent» et Mk.2 «look carbone». Ces composants ne doivent en aucun cas être modifiés.

Seules les modifications suivantes sont autorisées:

- i) Application de peinture ou de toute autre finition décorative.
- ii) Perçage d'un maximum de 6 trous supplémentaires d'un diamètre inférieur à 20 mm sur le pont et le cockpit.
- iii) L'ajout de renforts supplémentaires au niveau du puits de quille est autorisé afin de réduire l'usure par le pied de mât.

La partie arrière du puits de quille ne peut-être modifiée, ni supprimée.

- 1.2) La disposition et la construction des composants internes sont libres.
- 1.3) Lors d'une régate, chaque bateau doit n'employer qu'une seule coque. Des dérogations à cette règle peuvent cependant être admises en cas de détérioration manifeste.
- 1.4) Le cockpit du Micromagic est fixe pour la navigation.
- 1.5) La longueur de la coque ne doit pas être modifiée autrement que par l'ajout l'ajout d'un pontet, d'un piton comme attache de pataras ou d'un bouchon de vidange.
- 1.6) Interdiction de rajouter un bout dehors.

2 Poids du bateau prêt à naviguer

2.1) Le poids du bateau prêt à naviguer ne doit pas être inférieur à 860 grammes.

3 Quille et safran

- 3.1) La quille d'origine (réf. 2114.2 ou 2014.2) doit être utilisée.
- 3.2) Le lest d'origine (réf. 2114.4 ou 2014.4) doit être utilisé.
- 3.3) Le safran d'origine (réf. 2114.3 ou 2014.3) doit être utilisé.
- 3.4) L'emplacement de la quille et du safran est limité aux positions prévues par les schémas de construction Graupner
- 3.5) Il n'y a aucune restriction à l'usage des différentes combinaisons safran, quille et lest.
- 3.6) La profondeur de la quille et du lest sous la coque ne peut excéder 135 mm.
- 3.7) La quille peut être démontable.
- 3.8) Le masticage, le carénage et la peinture de la quille, du lest et du safran sont autorisés.
- 3.9) La section du lest doit être circulaire sur toute sa longueur.
- 3.10) Le poids total de l'ensemble quille/lest ne doit pas être inférieur à 380 Gr et ne doit pas dépasser 420 grammes.
- 3.11) Des ailettes ou toutes autres extensions sont interdites sur la dérive, le lest et le safran.
- 3.12) Le lest doit pouvoir s'adapter à l'intérieur des coquilles ABS fournis par Graupner. La mise en place de ces coquilles est facultative
- 3.13) La distance minimale entre la pointe du lest et le voile de quille doit-être de 15mm pour le Mk.1 (pièce 2114.4) et de 25mm pour le Mk.2 (pièce 2014.4).

4 Mâts et Bômes

- 4.1) Le diamètre maximum du mât et des bômes est de 7mm.
- 4.2) Le diamètre minimum du mât est de 5mm.
- 4.3) Le diamètre minimum des bômes est de 4mm.
- 4.4) La section de tous les espars doit être circulaire et égale sur toute leur longueur.
- 4.5) Le mât doit être d'un diamètre constant au-dessus du vit de mulet.
- 4.6) Les mâts pivotants sont interdits.
- 4.7) La position du mât sera telle que définie sur le plan de montage
- 4.8) La distance maximum entre le pont et le sommet du mât est de 780 mm.
- 4.9) La bôme de foc ne doit pas avoir un point d'attache fixe avec le mât ou la bôme de grand voile. Le Balestron est interdit.
- 4.10) La bôme de foc doit être reliée au pont par un lien souple, le point d'attache sur le pont étant indiqué sur le plan de montage.
- 4.11) Il n'y a aucune restriction sur les matériaux utilisés pour le mât ou les bômes.
- 4.12) Il n'y a aucune restriction sur la fixation du gréement.

5 Voiles

- 5.1) Les voiles seront mesurées à l'aide du plan de voilure (dessin en annexe 1) avec une tolérance maximum de 2 mm.
- 5.2) Des voiles de surface plus petites sont autorisées, pour autant qu'elles s'inscrivent dans les limites du tracé du plan de voilure.
- 5.3) Les voiles doivent être réalisées dans un de matériau souple, Elles doivent pouvoir être roulées pour former un cylindre d'un diamètre maximum de 50 mm.
- 5.4) La grand voile doit porter un numéro national et les initiales du pays, aux positions indiquées sur le plan de voilure.
- 5.5) La hauteur minimale des lettres et chiffres est de 40 mm. La largeur minimale des lettres et chiffres est de 6 mm. La JAUGE MMI recommande une hauteur de 60mm et une largeur de 8mm. Les marquages doivent être faits de caractères pleins et doivent bien contraster avec la couleur de la voile. Voir l'annexe 2 pour le positionnement.

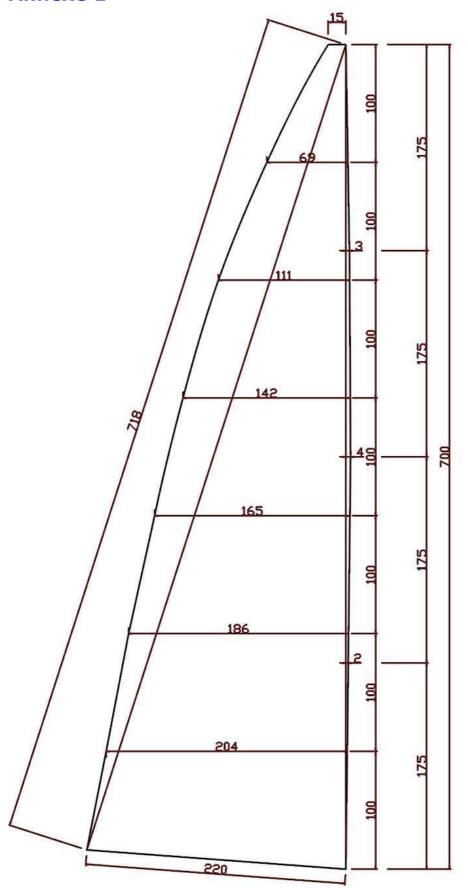
6 Radiocommande

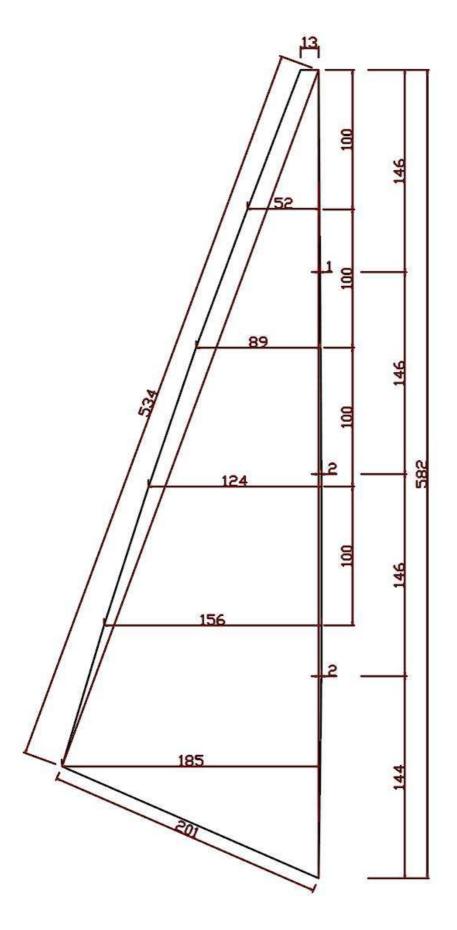
- 6.1) Seulement deux servos sont autorisés
- 6.2) Un servo doit être utilisé pour le safran, l'autre pour les écoutes de voiles. Les servos ne doivent pas être utilisés pour une fonction autre que celles précisées.
- 6.3) Les commandes du Micromagic sont assurées par une installation d'émission/réception dont seulement deux fonctions sont utilisées. Un canal est utilisé pour la direction/gouvernail et un deuxième canal est utilisé pour les écoutes de voiles

DEFINITIONS:

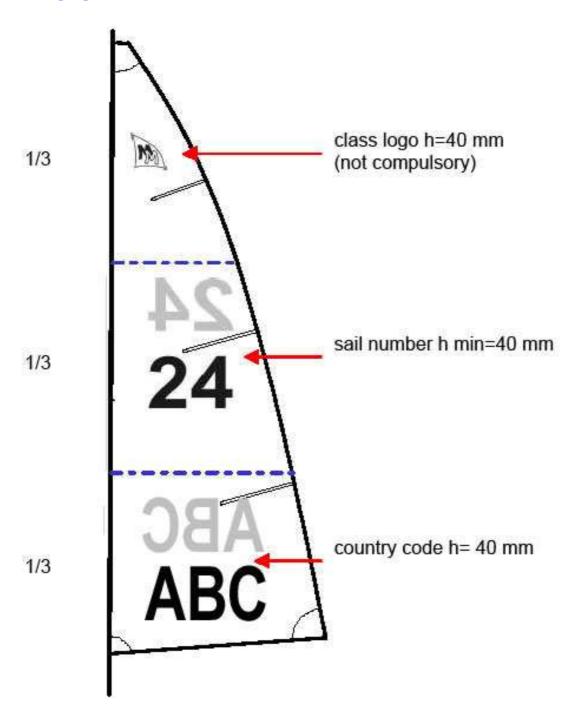
Nom	Numéro de pièce	Description
Micromagic	2114	Original ou Mk.1
Coque, pont et cockpit	2114.1	Coque, pont et cockpit en ABS du Mk.1
Quille	2114.2	Quille Mk.1
Safran	2114.3	Safran Mk.1
Lest	2114.4	Lest en plomb Mk.1
Micromagic RTS	2114.200	Version RTS (Ready To Sail: prêt à naviguer) du Mk.1
Micromagic MMR	2014	Mk.2 ou version tuning/racing
Coque, pont et cockpit	2014.1	Coque, pont et cockpit en ABS du Mk.2
Quille	2014.2	Quille Mk.2 y compris les entretoises de réglage
Safran	2014.3	Safran Mk.2
Lest	2014.4	Lest en plomb Mk.2
Quille assemblée	Comprend la quille et le lest. Dans le cas du MM Racing (Mk2), cela inclus aussi les entretoises de réglage pour la position centrale.	

Annexe 1





Annexe 2



Annexe 3

